

## CDAS du 11 mai 2023

Comité Départemental d'Action Sociale du 11/05/2023

### BILAN DE L'ACTION SOCIALE 2022

Le principal événement de l'année dernière a malheureusement été la fermeture du RA (restaurant administratif) de Sainte Catherine à Bourges. **FO Finances** a longtemps alerté sur le manque de réactivité de l'Administration sur ce dossier.

A la demande de **FO Finances** une enquête de satisfaction a été menée, mais il était déjà trop tard, le confinement et les changements d'habitude qu'il a entraînés ont probablement empiré les choses. Toujours est-il qu'il n'y avait que 20 couverts par jours pour un seuil de rentabilité à 40.

**FO Finances** a fait remarquer que le sujet du RA de Sainte Catherine n'a jamais été réellement pris en compte lors des séances du CDAS. Il n'est pas normal que la situation des structures qui bénéficient de subventions de l'action sociale ne fassent l'objet d'information aux membres du CDAS.

Les chiffres du bilan de l'action sociale n'ont été reçus par le Délégué qu'en début de semaine et ils n'ont donc été communiqués qu'oralement aux représentants des personnels. Nous avons donc demandé à les recevoir sous forme papier et en feront une synthèse plus tard.

Au niveau activité, la billetterie a bien fonctionné. **FO Finances** soutient modérément ce système, car il ne remplit pas la fonction de cohésion des sorties groupées mais c'était un palliatif acceptable au vu des incertitudes encore liées au coronavirus.

**L'arbre de Noël** a été un succès, le choix d'un dimanche fait perdre aux agents la demi-journée à laquelle ils ont le droit pour cette fête, mais il est plus simple pour les familles d'organiser une sortie en week-end. Le spectacle a été bien reçu par les agents.

**FO Finances** a tout de même rappelé que l'organisation de l'arbre de Noël devait être discutée et votée en CDAS. L'année passée il n'a pas été tenu compte de l'avis des représentants des personnels. Il faut que le CDAS reprenne un fonctionnement normal et organisé.

### ACTIONS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2023

Cette année, le dispositif de billetterie est maintenu en raison du retard pris dans la mise en place des instances syndicales suite aux élections par l'Administration. Il est en effet impossible d'organiser une sortie avant l'été en ayant une première plénière en mai. Les agents ont déjà reçu le courriel, les 4 sorties proposées sont **le PAL, BLOIS, GUEDELON et VULCANIA**.

Une sortie s'adressant à la fois aux actifs et aux retraités sera proposée après la rentrée. Il s'agira probablement d'une journée sur Paris avec une visite le matin et après midi libre mais les détails seront choisis lors d'un GT (Groupe de Travail) le 15/06/23. Habituellement, **FO Finances** est contre une prise de décision lors d'un GT mais là encore, elle est prête à s'adapter aux nécessités calendaires.

En effet, avec les élections professionnelles, ***l'administration n'a pas su organiser un GT dans les temps.***

Pour l'arbre de Noël, il sera un dimanche en décembre, **FO Finances** a lancé l'idée de le faire avec une autre Administration pour faire des économies d'échelles. Grâce à ses contacts au sein de la Fonction Publique Hospitalière, **FO Finances** est en bonne voie pour une co organisation avec George Sand et Jacques Coeur. Rien n'est encore fixé mais **FO Finances** a déjà un accord de principe de la part des RH de George Sand et reste dans l'attente d'une confirmation écrite. La finalisation reste du ressort du délégué de l'action sociale.

Pour les autres prestations, le « **chèque cadeau rentrée** » pour les changements de cycle des enfants et **l'aide à la licence sportive** sont maintenus.

**Les massages assis** seront élargis à d'autres sites que Condé si suffisamment d'agents dans la structure les demandent. Le reste à charge pour les agents est maintenu à 5 euros.

**FO Finances** a indiqué que sur ce sujet également les OS n'avaient pas eu le retour des informations données en CDAS.

Deux professionnels avaient été présentés à la direction. Nous n'avons eu aucune information sur le choix du professionnel et les raisons de ce choix.

De plus, il y a eu des problèmes lors de l'organisation de ces séances de massages assis et toujours aucune information aux représentants des personnels.

La direction nous précise que le choix s'est fait sur une professionnelle qui voulait bien se déplacer dans le département pour élargir le choix des sites....tout comme l'autre professionnel.

A l'avenir nous espérons un peu plus d'organisation et de clarté sur les actions du CDAS.

## QUESTIONS DIVERSES

**FO Finances** a demandé des précisions concernant qui a le droit aux aides et aux sorties parmi les agents non titulaires. L'Administration a répondu que cela est assez compliqué et elle s'est engagé à nous communiquer un tableau détaillant l'ensemble des règles applicables. **FO Finances** le mettra en consultation sur son site local lorsque nous l'aurons reçu.

Vos représentants lors de ce CDAS,

- Titulaire du Comité Florian VYE

- Expert et secrétaire de la section locale **FO Finances** du CHER Franck JANSONNIE

*Pensez à consulter régulièrement notre site départemental :*

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>

# Et n'oubliez pas

**Vous bénéficiez de 66 % de déduction  
fiscale ou de crédit d'impôt  
sur le montant global  
de votre cotisation syndicale.**

